



Association Promotion de la Médecine Homéopathique

Lettre trimestrielle n° 29
MAI 2002

Editorial

Beaucoup d'événements se sont passés depuis notre dernière lettre.

D'abord notre Assemblée Générale, le 23 mars 2002 (voir page 3), où nous aurions souhaité avoir plus de participants. Une consolation: il est habituel que les adhérents d'une association ne se déplacent que lorsqu'il y a des problèmes. Cette faible participation est sans doute le résultat d'un bon fonctionnement ! Nous comptons cependant sur vous pour vous mobiliser en plus grand nombre l'année prochaine ...

Nous avons déjà mentionné le courrier que nous avons adressé à tous les sénateurs et députés dans le but de connaître leur position vis à vis de l'homéopathie. Les réponses que nous avons reçues sont pour nous une source de satisfaction. Toutes étiquettes confondues, vingt députés nous ont affirmé leur soutien, parfois par des lettres types, mais aussi, par des courriers manuscrits, des fax, des appels téléphoniques suivis d'un courrier. D'autres encore nous ont adressé des articles ou des projets de lois sur lesquels ils ont travaillé. Vous trouverez ci-dessous la liste des députés nous ayant répondu. (*Sur votre demande, accompagnée d'une enveloppe timbrée à votre adresse nous pouvons vous adresser la copie de la ou des réponses que vous souhaitez.*)

La PMH a été invitée très courtoisement par le SNHMF (Syndicat National des Médecins Homéopathes français) à son congrès annuel, qui se tenait cette année à Lille. Notre trésorier, Michel HUG, accompagné du Docteur Alain HORVILLEUR, nous y a représentés. Il a pu rencontrer de nombreuses personnes intéressées par notre action.

Liliane DECK, déléguée à Pontoise, nous représentera les 7 et 8 septembre prochain au Forum des associations. Nous vous remercions de nous faire savoir si de tels forums ont lieu dans votre région afin que nous puissions y participer.

Nos contacts au parlement:

AUBERT Marie Héloène	Eure et Loire	JEANNE Patrick	Seine Maritime
BIRRAUX Claude	Haute Savoie	LUCA Lionel	Alpes Maritimes
CATALA Nicole	Paris	MADÉLIN Jean	Ille et Vilaine
CHARASSE Gérard	Allier	MARIE Didier	Seine Maritime
CLAEYS Alain	Vienne	MICAUX Pierre	Aube
DEGAUCHY Lucien	Oise	PRORIOL Jean	Haute Loire
FABRE PUJOL Alain	Gard	RAIMBOURG Dominique	Loire Atlantique
GERIN André	Rhône	ROSSI José	Corse
ISAAC SIBILLE Bernadette	Rhône	SEUX Bernard	Pas de Calais
JACQUAT Denis	Moselle	VALLEIX Jean	Gironde

Adresse Courrier : 13 chemin de Montauban 69005 LYON
Tél/Fax : 04-78-39-93-56 E-mail : j.rossi@wanadoo.fr

Les laboratoires homéopathiques en France

En 1926 le Dr Léon Vannier, originaire d'Angers, a été à l'origine de la création du premier laboratoire homéopathique à Paris : les *Laboratoires Homéopathiques de France* - LHF-.

Vannier avait saisi la nécessité de centraliser la fabrication des médicaments homéopathiques afin d'assurer la reproductibilité et donc la fiabilité des médicaments. Tout au long du 19^{ème} siècle les médecins et les pharmaciens avaient travaillé à organiser les fabrications afin d'en garantir la reproductibilité. Vannier, dès 1911, avait demandé à un ami, pharmacien, René Baudry de créer des machines pour la fabrication des médicaments. Ainsi fut mise en place l'organisation industrielle de la préparation des médicaments, qui succédait à la préparation officinale.

Les *Laboratoires Homéopathiques Modernes* - LHM - créés en 1932 sont à l'origine du *groupe Boiron*. Notons que l'ensemble des gros laboratoires homéopathiques actuels ont été créés à la demande des médecins dans un même souci : garantir la qualité des médicaments.

1932, Jean Boiron (1906- 1996) et son frère jumeau Henri (1906-1994) débutent dans la vie professionnelle et découvrent l'homéopathie grâce à un ami de leur famille (médecin homéopathe). C'est aux côtés de René Baudry, qui avait quitté Paris pour Lyon, que Jean et Henri Boiron s'engagent dans la création des LHM à Paris en 1932. La structure lyonnaise créée par Baudry en 1930 a été conservée et développée sous le nom de PHR (Pharmacie Homéopathique Rhodanienne).

Dès 1945 Jean et Henri Boiron s'investissent dans la reconnaissance officielle du médicament homéopathique, (c'est l'époque où la pharmacie française réorganise sa réglementation). Des confrères pharmaciens les entourent, en particulier Mademoiselle Wurmser des *Laboratoires Homéopathiques de France*. Le fruit de leurs travaux conduit à un événement capital: l'enregistrement officiel de la préparation du médicament homéopathique à la pharmacopée française en 1965. En même temps ils organisent la recherche scientifique, et travaillent avec des unités de recherche nationale, universitaires, participent aux congrès médicaux, coopèrent à la formation des médecins.

En 1988 les *Laboratoires Homéopathiques de France* rejoignent les *Laboratoires Boiron*.

Le *Laboratoire Dolisos* a été créé dans la même dynamique en 1936, autour du Dr Jean Tétou.

Corine Mure.

L'Assemblée Générale de notre association s'est tenue au Dispensaire Hahnemann (Paris, XIIIe) de 9 h à 12h 15. Etaient présents 6 administrateurs sur 9 (le Docteur Jousset et Charles William étant excusés et Mme Paulette Guérin démissionnaire) ainsi que 3 adhérents.

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 3 Avril 2001 présenté par Mme Isabelle Rossi-Sicard, Présidente, a été approuvé à l'unanimité, de même que le **rapport moral** de l'année 2001 portant sur les questions suivantes :

→ Les démarches menées et à poursuivre pour développer la communication. Les conférences données à Vichy (Dr Alain Horvilleur) le 18 Octobre et à Bordeaux (Dr Jean-Louis Balagayrie) le 22 Novembre, ainsi que la tenue du stand de la PMH aux entretiens homéopathiques de Paris les 12 et 13 Octobre (Isabelle Rossi-Sicard, Michel Hug). La création d'un site internet, envisagée en 2001, est restée au stade du projet. Il faut maintenant passer à la phase de concrétisation. La mise en place des plaquettes de présentation de la PMH aussi explicites que possible dans les salles d'attente des médecins doit être maintenue. Mme Rossi-Sicard propose de solliciter une participation plus active des adhérents sous la forme de parrainages de personnes susceptibles d'être intéressées.

→ La demande de reconnaissance d'utilité publique. Les démarches ont été effectuées auprès des Députés et Sénateurs afin qu'ils appuient cette démarche.

→ La lourdeur de la tâche concernant la préparation de la « Lettre » trimestrielle, et la nécessité de répartir l'effort que cela suppose.

Le **rapport financier** présenté par Michel Hug, Trésorier a été approuvé à l'unanimité.

Les questions d'actualité et des discussions autour de diverses propositions se sont ensuite engagées :

→ Élargissement du Conseil d'Administration (qui peut comprendre jusqu'à 15 membres selon les statuts). Trois personnes postulent au titre d'administrateur : Mmes Catherine Berger, Véronique Brien et Régine Marie. Elles sont élues à l'unanimité. Une précision : l'A.G.de 2003 devra procéder au renouvellement de 1/3 des membres du Conseil d'Administration.

→ En ce qui concerne la communication, la suggestion est faite de :

- proposer des articles à des revues telles que « Alternative-Santé l'Impatient »;
- effectuer une recherche concernant les sites professionnels et ceux des patients s'intéressant à l'homéopathie;
- participer à des manifestations associatives en utilisant notre visuel de présentation (3 panneaux).

→ Face aux pouvoirs publics, voir quels sont les liens possibles avec l' ECH (European Committee for Homeopathy).

→ La préparation de la « Lettre » trimestrielle est confiée à Mme Marie-Claire Cazeneuve, Secrétaire de la PMH. Elle assurera la coordination de ce travail.

→ Il a été demandé si la PMH ne pourrait pas assurer une permanence téléphonique pour donner satisfaction aux patients à la recherche de médecins homéopathes dans leur secteur géographique. La PMH n'a pas le droit d'orienter vers un praticien. Le seul conseil possible est de se reporter aux pages jaunes de l'annuaire téléphonique ou de s'adresser au Syndicat National des Médecins Homéopathes Français, 79 rue deTocqueville, 75017 Paris.

M-C Cazeneuve.

Conseil d'Administration Elu à l'Assemblée Générale du 03 avril 2001

Administrateur	BERGER Catherine	101, rue des Moines	75017 PARIS
Administrateur	BRIEN Véronique	4, allée des Oiseaux	91630 MAROLLES en Hurepoix
Secrétaire Gén.	CAZENEUVE Marie Claire	7, chemin de Halage	45000 ORLEANS
Administrateur	CHABANNE Jean Marie	6, impasse des Sapins bleus	45750 St Pryve St Mesmin
Vice-Présidente	DECK Liliane	61, rue Adrien Lemoine	95300 PONTOISE
Administrateur	HORVILLEUR Alain	10, rue de la Charité	69002 LYON
Trésorier	HUG Michel	13, rue de Chartres	92320 CHATILLON
Administrateur	JOUSSET Claude	5, rue Saint Vincent de Paul	75010 PARIS
Administrateur	MARIE Régine	44, rue du Chemin Vert	92100 BOULOGNE
Présidente	ROSSI-SICARD Isabelle	13, chemin de Montauban	69005 LYON
Vice-Président	WILLIAM Charles	12, rue des Closiers	45000 ORLEANS

Que savons-nous ?

Le docteur Alain Sarembaud, secrétaire de la Fédération Nationale des Sociétés Médicales Homéopathiques de France, vient de relever le défi qui consistait à écrire un petit livre sur l'homéopathie dans la prestigieuse collection " Que -sais-je ? ". Il donne non seulement les bases de la méthode mais également un aperçu historique, scientifique et clinique, et mène une réflexion sur l'homéopathie. Il souligne son caractère humaniste et son pragmatisme thérapeutique, qualités qui, à notre époque sont plus que jamais nécessaires. Ce livre, dont le principal intérêt est de faire réfléchir, doit prendre place dans toutes les bibliothèques.

Docteur Alain Sarembaud
Homéopathie. Que Sais-je ?
Presse Universitaires de France, Paris, 1999, 128 pages

Très Pratique

Le dernier livre du Docteur Jean-Marie Chabanne réconcilie homéopathie et médecine classique, et répond sans parti-pris aux questions soulevées par le recours à la thérapeutique homéopathique. Il s'agit également d'un guide qui donne au lecteur le moyen de se soigner à l'aide du médicament approprié, IL expose les principaux atouts de l'homéopathie: efficacité, rapidité d'action, absence d'effets secondaires, prévention des récurrences. Il présente également ses limites. De nombreuses histoires de patients complètent l'information

Il propose une approche originale, surprenante par son côté à la fois insolite et pertinent, de deux artistes d'exception : Michel Ange et Paul Gauguin. Le second se réclame d'ailleurs du premier. Chacun se sent à la fois précurseur et maître, et suit depuis l'enfance un parcours douloureux. Deux personnalités, malgré tout, très différentes, et qui illustrent à merveille « l'influence des affections de l'âme et des passions sur le corps humain », pour reprendre les termes de Sébastien Des Guidi, le premier homéopathe français.

Docteur Jean-Marie Chabanne
« *Homéopathie, guide pratique* » (2ème édition)
Editions Atlantisciences - Atlantica

COURRIER DES LECTEURS

Madame B., de Redon, nous demande :

" Puis-je donner des gouttes homéopathiques à mon enfant ? "

Non, à partir du moment où il s'agit de gouttes, il vaut mieux s'abstenir, car elles contiennent de l'alcool.

" Comment conserver les flacons de gouttes sans alcool ? "

Les préparations aqueuses ne contenant pas d'alcool peuvent être préparées, mais elles doivent être utilisées pendant un temps très court (jamais plus de huit jours) et conservées dans le réfrigérateur.

